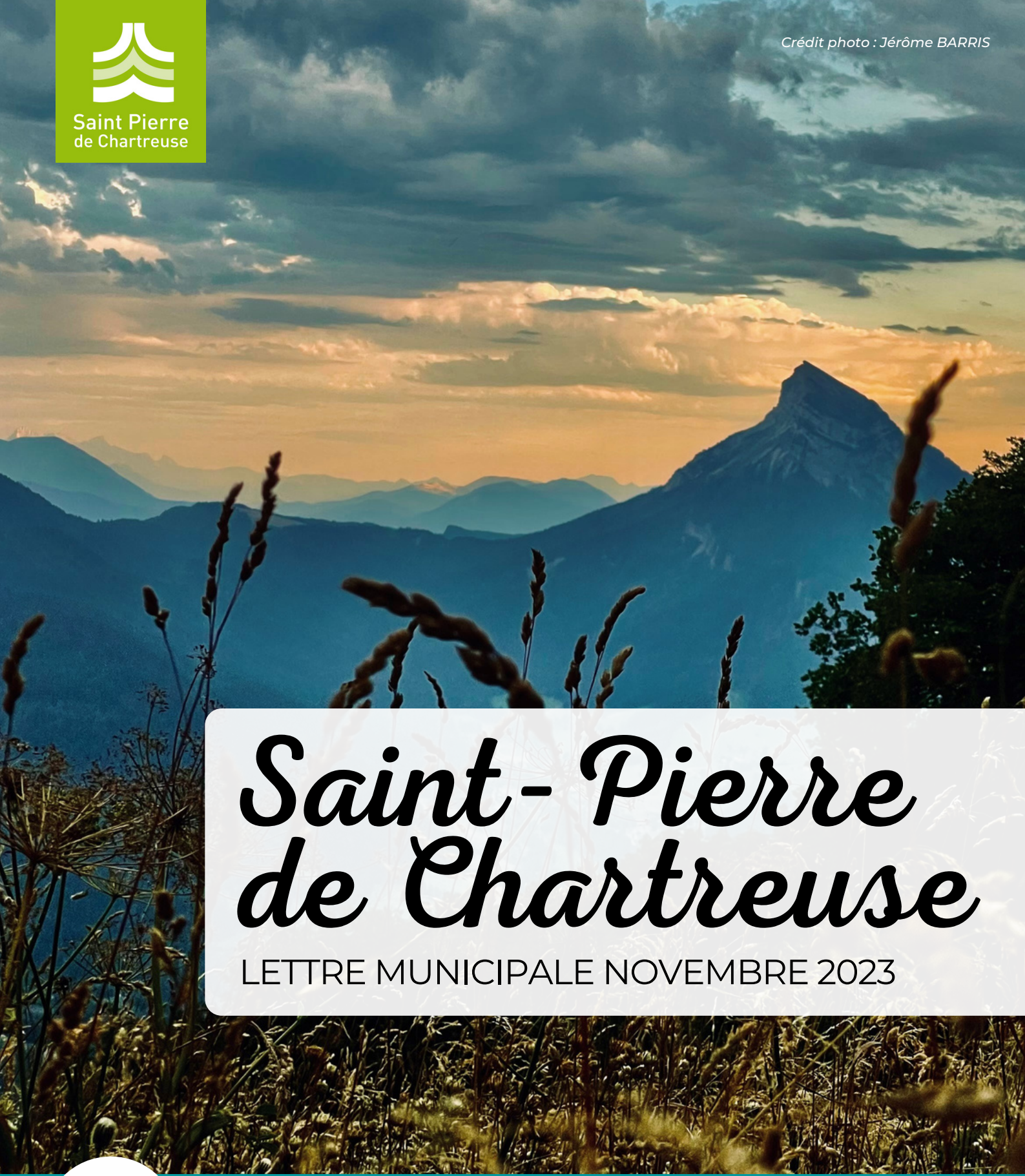
Saint Pierre de Chartreuse



Crédit photo : Jérôme BARRIS

Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE NOVEMBRE 2023

POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

Prochaine publication DÉCEMBRE 2023

Retrouvez-nous sur : *MairiedeSaintPierredeChartreuse* | *saint_pierre_de_chartreuse* (Créé par Jérôme BARRIS)

SOMMAIRE



Affaires sociales :
Dispositif « Distribution alimentaire »



Séances Cinébus
à Saint-Pierre de Chartreuse



Les déchets et moi :
Je réduis, je réutilise, je recycle



Marché de Noël,
St-Hugues de Chartreuse

01
Édito

02
Vie Municipale

03
Vie Communale

12
Infos trafic / travaux

13
Coeur de Chartreuse : Les déchets et moi

17
(Ré) inventer les solutions de mobilités en Chartreuse

18
Vie Associative et Culturelle

21
Vie Intercommunale

22
Expressions des conseillers n'appartenant pas à la majorité

23
Numéros utiles

24
Offres d'emploi / Divers

25
Agenda

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire

Édito

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

La toute jeune et dynamique association Nouvelles Traces en Chartreuse prépare activement l'exploitation de la station de ski du Planolet pour cet hiver 2023/2024. Elle regroupe des bénévoles et des acteurs locaux du tourisme. À nouveau, je tiens à exprimer tous mes encouragements et le soutien de notre Municipalité de Saint-Pierre de Chartreuse dans cette mobilisation collective. Vous pouvez apporter votre propre pierre à la construction de ce projet :

Adhérer à l'association ici

Devenir partenaire financier ici

Être bénévole ici

@ Ou exprimer votre soutien à : nouvellestracesenchartreuse@gmail.com

En parallèle, il nous faut préparer l'avenir et envisager la suite pour les saisons suivantes. Notre vision pour Saint-Pierre de Chartreuse : un village-station, lieu de destination, un camp de base pour vivre et découvrir la Chartreuse, offrant des activités diversifiées avec du ski alpin à sa « juste place ». Soyons fiers de notre village, de son Histoire, de ce qu'il est et de son Avenir ! Nous vous invitons tous, habitants, bénévoles, commerçants, socio-professionnels, hébergeurs, entreprises locales, partenaires institutionnels, à travailler ensemble sur un projet d'avenir de la station. Notre Municipalité souhaite activement s'impliquer dans le renouveau de la station, dans une approche qui devra obligatoirement être diversifiée et multi-saisons, pragmatique, faisable techniquement et réaliste financièrement. L'avenir de la station sera, selon nous, nécessairement collectif, réunissant tous les acteurs autour d'une seule et même dynamique partagée. Ainsi, mettons-nous autour de la table, sans attendre et explorons ensemble les possibles : en inventant des montages originaux.

Il nous faut nous retrousser les manches tous ensemble, c'est la seule voie possible, montrer l'exemple de la solidarité et la volonté de nous en sortir par nos propres moyens, par l'implication de tous. C'est bien TOUS ENSEMBLE que nous pouvons relever le défi. La solution viendra du territoire, de nous, habitants et acteurs locaux. Il nous faut viser un modèle viable, qui peut être attractif si on lui en donne les moyens (amélioration de l'offre, des services, de l'accueil, animation, communication, ...), avec une station qui donne bien accès au haut de la station qu'est La Scia et Le Creux de La Neige. Le schéma proposé doit permettre de générer de la capacité de réinvestissement sur de la diversification, et développer de nouveaux produits ne remettant pas en cause les équilibres. L'enjeu est de construire un budget réaliste. Il faut définir un projet opérationnel, phasé et chiffré, pour sortir de l'urgence permanente et d'être en anticipation, et surtout donner de la stabilité aux partenaires et aux éventuels investisseurs. Le projet est à construire avec nos partenaires institutionnels : Communes, Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Département de l'Isère, Parc de Chartreuse, Région Auvergne Rhône-Alpes, Etat / Avenir Montagne. Pour la période des 5 prochaines années, il ne sera pas raisonnable de décider maintenant d'investissements lourds de rénovation/transformation des remontées mécaniques. L'enjeu est d'abord de nous concentrer sur une viabilisation de la station dans un périmètre raisonnable. Nous avons quelques mois pour construire un projet cohérent avec la vision de notre village-station et notre positionnement touristique, avec un modèle viable financièrement. Ce projet se doit d'être réaliste à court terme sur la situation extrêmement difficile du domaine skiable, donner des gages de sérieux qui permettront d'embarquer les acteurs locaux dans une transition ambitieuse de notre station et notre modèle touristique.

Sans attendre ce travail sur le devenir de la station, nous avons déjà engagé des projets structurants de développement et d'amélioration de l'accueil dans le village. Notamment, comme vous avez tous pu le constater sur le Plan de Ville, le chantier de réalisation du parvis de la future Maison du Parc de Chartreuse par la Commune avance à grands pas. Il reste à réaliser les finitions, mettre en œuvre l'éclairage public, installer les équipements et mobiliers, végétaliser et planter les 8 nouveaux arbres (dont un pommier d'essence locale de Chartreuse offert par le Parc). Il devrait pouvoir être terminé d'ici début décembre prochain et accueillir ainsi cet hiver la patinoire, pour la joie des enfants, habitants et visiteurs de notre village-station !



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions des Conseils Municipaux du 18 septembre et du 6 novembre 2023

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

ÉCOLE ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Le Conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs du repas à la cantine scolaire et de la garderie périscolaire. Ceux-ci n'avaient pas été réévalués depuis l'année 2018. Une augmentation de 10 % a été appliquée sur les tarifs de la cantine scolaire, et de 5% sur les tarifs de garderie périscolaire, pour tenir compte de l'inflation (matières premières, énergie, ...). Grâce à un dispositif de tarification sociale des cantines proposé par le Gouvernement, un tarif spécifique de 1 € sera appliqué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1000 €. A travers une convention triennale entre l'Etat et la Commune, l'Etat versera en compensation à la Commune une aide de 3 € maximum par repas à 1 €. Ainsi, les tarifs suivants seront appliqués à compter du 1er janvier 2024.

TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE :

Quotient familial	**Tarif actuel** (datant de 2018)	**Tarif 2024** (augmentation +10%)	**Tarif applicable à compter du 1er janvier 2024 grâce à la mesure sociale de l'Etat**
0 et 500	3.48€	3.83€	**1.00€**
501 et 1000	3.75€	4.13€	**1.00€**
1001 et 1500	4.02€	4.42€	**4.42€**
1501 et 2000	4.29€	4.72€	**4.72€**
2001 et 2500	4.56€	5.02€	**5.02€**
2501 et plus	4.84€	5.32€	**5.32€**

Pour les enseignants, le prix du repas sera de 7.15€

TARIFS POUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES :

	7h45-8h30	**16h30-17h30** (avec goûter)	**17h30-18h30**
Quotient familial	**Prix fixe -45min d'accueil**	**Prix fixe -1 heure d'accueil**	**Prix de la 1/2 heure suivante**
0 et 500	1.52€	3.04€	**1.52€**
501 et 1000	1.64€	3.28€	**1.64€**
1001 et 1500	1.75€	3.50€	**1.75€**
1501 et 2000	1.87€	3.74€	**1.87€**
2001 et 2500	1.98€	3.96€	**1.98€**
2501 et plus	2.10€	4.20€	**2.10€**

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 100 € à l'Association de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) du secteur Chartreuse, pour l'année 2023. Cette Association regroupe les anciens combattants de plusieurs communes dont Saint-Pierre de Chartreuse.

Date du prochain Conseil municipal :
Lundi 4 décembre 2023 à 20h30, Salle du Conseil

L'HIVER ARRIVE :

La neige s'est déjà invitée en Chartreuse début novembre dès 1200m. Pour des raisons de sécurité la route du Col du Coq sera fermée à compter du 8 novembre 2023.



ORGANISATION DU DÉNEIGEMENT :

L'équipe du service technique municipal aidée d'un prestataire se prépare à assurer la viabilité hivernale. Six engins de déneigement seront déployés sur la commune pour sécuriser les routes.

CONSIGNES À RAPPELER ET À RESPECTER :

- Le **stationnement des véhicules sur les routes départementales et communales est interdit,** sauf sur les emplacements identifiés.
- Sur les places du village et des hameaux, les **véhicules ne doivent pas stationner plus de 24 heures d'affilée** pour permettre au service technique d'assurer le déneigement.
- Les **conducteurs de chasse neige ne doivent pas être interpellés,** toute demande doit être adressée en Mairie.
- Il est **interdit de rejeter la neige sur la voie publique.**
- Vos véhicules doivent avoir les **équipements adaptés.**
- N'oublions pas de faire **preuve de solidarité** et de bon sens dans les moments difficiles.

Les personnes isolées et malades ayant des soins journaliers doivent se **signaler en Mairie au 04 79 88 60 18.**



Rudi LECAT
4ème adjoint du conseil municipal

POINT SUR LES TRAVAUX :

Au cours des deux derniers mois de nombreux travaux ont été réalisés sur la commune par l'équipe des services techniques :

- Curage de buses et de fossés pour permettre l'évacuation des eaux.
- Création de revers d'eau sur les pistes du Col des Ayes et de Perquelin.
- Reprise d'affaissements sur des portions de chaussées communales dégradées (Les Guillets).
- Réfection des routes par la mise en place d'enrobé froid (Bâtour, Essarts, Guillets, Revols).
- Mise en hivernage de la piscine communale

En outre une entreprise Iséroise a procédé durant une semaine à la mise en place d'émulsion de bitume et de gravillons (Patassière) sur certaines chaussées communales. Cette technique permet à moindre coût de garder nos routes en bon état en traitant les fissurations et en maintenant l'étanchéité (le surplus de gravillons qui peut-être un désagrément provisoire est éliminé par le passage des véhicules ou peut être balayé mécaniquement dans certains cas)

Actuellement les agents communaux s'affairent sur la préparation hivernale :

- Équipement et maintenance des véhicules de déneigement.
- Implantations de jalons sur l'ensemble de la commune pour la viabilité hivernale.
- Prochainement et au-delà des tâches récurrentes (rangement du mobilier urbain pour l'hiver travaux à l'école communale, entretien des bâtiments communaux, des sanitaires public, ramassage des encombrants...
- Pose des illuminations de Noël.
- Installation de la patinoire sur le parvis de la Maison du Parc.
- Accessibilité des bornes d'incendie.

Entre les travaux, l'entretien, l'aide aux manifestations sportives et culturelles, répondre aux imprévus, la mobilisation et la sollicitation de l'équipe des services techniques est constante pour le bien-être et la sécurité de tous.



Rudi LECAT
4ème adjoint du conseil municipal

Affaires Sociales – Permanences en Mairie - Samedi matin :

Permanence affaires sociales :
Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h00 à 11h30.
CONTACT : **Claire GARCIN-MARROU**, Élue en charge des Affaires Sociales : **06 76 06 72 25**

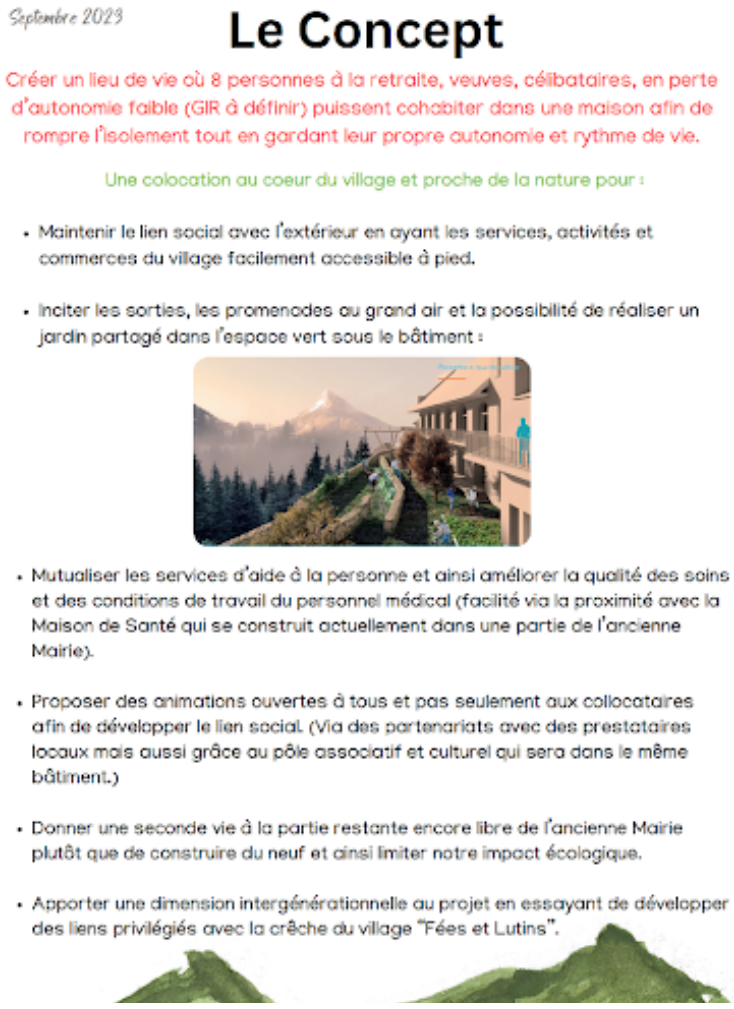
Présences Aurélie JOUVE, Agente sociale :
Tous les jeudis, vendredis et samedis matin en Mairie. **CONTACT : 06 15 32 09 36**

Suite de la séance de restitution - Questionnaire dédié aux + 65 ans

Lors de la séance publique du 23 septembre dernier de rencontre entre séniors, Municipalité et CCAS, nous avons pu longuement échanger sur les réponses reçues aux questionnaires adressés aux séniors en début d'année. Ce fut de passionnantes et riches discussions. Les 20 participants présents ont à cette occasion appelé de leurs vœux de se rencontrer à nouveau pour poursuivre ce travail de « construire ensemble ».

La prochaine séance sera dédiée au projet de résidence/colocation seniors, en présence de Fiona Maillet, porteuse du projet. Vous qui vous sentez concernés, êtes donc conviés le samedi 2 décembre dès 10h30 en salle du Conseil municipal pour en parler ensemble, et en seconde partie, recueillir vos besoins autour d'un apéritif-repas tiré du sac. Soyez les bienvenus, avec vos meilleures créations culinaires ! La Mairie et le CCAS se chargeront de fournir les boissons. Pour mémoire, le questionnaire concernant ce projet de colocation seniors est toujours à disposition à l'accueil Mairie et peut être complété et retourné à l'accueil ou directement à la porteuse de projet.





Dispositif « Distribution alimentaire »
La collecte de la Banque Alimentaire de l'Isère - Novembre 2023

L'action de la distribution alimentaire est mise en œuvre par le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse, en partenariat avec les CCAS des communes voisines, et mise en œuvre par le Centre Social des Pays du Guiers. Historiquement, le partenariat est tissé avec la Banque Alimentaire de l'Isère qui rassemble les dons et redistribue, suivant les besoins.

Tout administré de la commune qui le souhaite peut solliciter un dossier de demande de distribution alimentaire en Mairie, en permanence sociale du samedi matin. Ce dossier à retourner complet, sera instruit pour déterminer le montant du reste à vivre journalier par personne (montants votés en CCAS du 23 mai 2023 : entre 8 et 9 € selon situation du foyer). Ce montant déterminera la possibilité de bénéficier de la distribution alimentaire par semestre, et durant 47 semaines par an. Le CCAS propose un trajet en minibus aux bénéficiaires, pour aller chercher leur panier de produits, chaque lundi, à titre gracieux, au Centre Social de St-Laurent du Pont. En 2023, le dispositif concerne 9 familles et 18 personnes sur St-Pierre de Chartreuse. Un remerciement aux 7 bénévoles de la commune qui, chaque semaine, vont renforcer l'équipe du Centre Social des Pays du Guiers organisatrice de la distribution des paniers aux bénéficiaires.

Du 6 au samedi 25 novembre 2023 et comme chaque année, l'organisme « Banque Alimentaire » appelle à la collecte de dons : produits périssables ou non, sont les bienvenus … Comme chaque année, Gérard, gérant du SPAR, et son équipe, participent à la collecte.
Merci pour leur engagement et grâce à eux, merci à votre générosité !

Toute autre proposition de soutien aux bénéficiaires est la bienvenue,
n'hésitez pas à vous manifester par mail : social@saintpierredechartreuse.fr

Noël 2023 - Repas des seniors ou colis offert à tous les admnistrés à 70 ans et +

Les courriers ont été envoyés aux Seniors, les invitant à choisir entre le repas ou le colis de Noël.

Ce message s'adresse à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, qui n'auraient pas reçu ce courrier : je vous remercie de vous manifester auprès du service de l'état civil en Mairie afin d'être recensé et donc de pouvoir participer à cette action de fin d'année.



Les colis seront distribués par les élus et/ou l'agent social en fin d'année. Le repas de Noël offert par le CCAS se déroulera aux Chalets de St-Hugues, le mardi 12 décembre, dans une ambiance chaleureuse ! Sans commune mesure avec l'épisode de « fraîcheur » de l'an passé qui était due à une coupure inopinée par EDF… Rythmé par quelques interventions, nous prendrons le temps autour d'un feu de cheminée pour échanger sur les projets 2024 !

Mobilité et Transport à la demande (TAD)

Sur Saint-Pierre de Chartreuse, le dispositif « transport à la demande » est destiné à tout administré senior ou est identifié par le CCAS comme public vulnérable. Il s'agit de trajets à disposition en minibus 9 places, à titre gracieux. Les créneaux possibles à ce jour sont le lundi après-midi et le jeudi matin.

Comment s'y prendre ?

- Prendre contact auprès de l'agent social :

Aurélie JOUVE - Agent social
06 15 32 09 36 - social@saintpierredechartreuse.fr

- Préciser le trajet dont vous avez besoin et les horaires possibles
- Confirmer avec l'agent sociale, conductrice

Pour mémoire : Lors de l'élaboration du projet de création du « transport à la demande », le CCAS a fait l'état des lieux des besoins et des services existants. Il a été décidé que le transport à la demande ne pouvait remplacer en aucun cas un service existant !

EXEMPLE 1 :
Un trajet pour raison médicale, pris en charge par bon VSL, ne peut être remplacé par le transport à la demande. Pour cela, joindre l'acteur présent dans l'élaboration du projet, implanté sur la commune « Taxi de Chartreuse » au 06 84 83 88 54

EXEMPLE 2 :
Un trajet pour une visite ou une course sur la commune ou alentours peut être mis en place sur un des 2 créneaux identifiés.

EXEMPLE 3 :
Le transport à la demande est déployé par le CCAS pour assurer des trajets sur les évènements du village : forum des associations et activités (septembre 2023), marché de Noël (10 décembre 2023), etc... A voir sur 2024 pour des trajets lors des cérémonies commémoratives, des obsèques sur St Pierre de Chartreuse ...

L'action « Transport à la Demande » porté par le CCAS de St-Pierre a été retenue dans le cadre du dispositif « Alpes montagne mobilité – organisation du dernier km ». Voici une vidéo de présentation de notre action : www.youtube.com/watch?v=Qbfx9Z_z2TU

L'ACTION « TRANSPORT À LA DEMANDE SENIORS »
S'INSCRIT DANS LES MISSIONS RELEVANT DU FOND D'APPUI POUR LES TERRITOIRES.



PASS'EAU :
Lundi 20 novembre 2023 de 14h à 19h



Comme annoncé dans la Lettre municipale d'octobre, le dispositif « PASS EAU » est ouvert depuis cet automne 2023. Vous avez dû recevoir récemment l'information dans la facture de la SAUR.

Il s'agira de se présenter lors de la **rencontre "Pass'Eau" en novembre ,** avec la fiche CCAS « reste à vivre-Pass'eau » du foyer et ses annexes complétés **(formulaire "reste à vivre-Pass'eau" est détachable au verso de la page / disponible à l'accueil de la Mairie).**

La séance d'accueil du public est prévue le **lundi 20 novembre de 14h à 19h en Mairie de St Pierre de Chartreuse, salle du Conseil Municipal,** en présence d'un agent de la SAUR et des personnel et élus du CCAS.

Attention : Le jour de la permanence, merci de venir avec le formulaire entièrement complété et les justificatifs demandés, ou déposez votre dossier complet en Mairie.

Actions de Citoyenneté menée par les jeunes FOCOLARI

Comme chaque année, l'Association Focolari, en lien avec le CCAS, a mené de belles actions solidaires, par les deux groupes de jeunes accueillis dans son centre durant les vacances scolaires :

- Durant la première semaine des vacances d'automne, un groupe des 9-13 ans s'est rendu à la rencontre des seniors du village. Des gâteaux ont été confectionnés et partagés lors d'un gouter. L'autre groupe a mené une action de nettoyage de l'église et de ses alentours.
- Durant la deuxième semaine des vacances, le groupe des 14-17 ans, sacs à la main et gantés, ont effectué une promenade active de nettoyage du village.

Le samedi matin, un arbre a été planté en souvenir de la course relais menée autour de la planète. Saluons le choix porté pour Saint-Pierre de Chartreuse ! La course à pied fait résolument…

Nous remercions chaleureusement cette action de solidarité citoyenne des jeunes encadrés par l'équipe des Focolari qui participent à la vie du village et de ses habitants !



Bus France Services – Cadre de la médiation

Le Bus France Services, porté par l'association PIMM's, sera présent jusqu'à mi-décembre, chaque lundi de 12h30 à 15h30, devant la Mairie.

Nous nous permettons de rappeler que les médiatrices qui vous accueillent ont pour mission, le soutien et l'accompagnement administratif de toute personne qui en fait la demande. Les photocopies sont gratuites lorsqu'une médiation est en cours. **En revanche, lorsqu'une personne se présente uniquement pour faire des photocopies, le tarif à régler s'élève à 0.20€ par copie.**



PERMANENCES

Lundi
St-Pierre de Chartreuse : 12h30 à 15h30
(Place de la Mairie)

Mardi
Le Gua ; St-Barthélémy ; Prélenfrey ; Miribel : 9h00 à 12h00
Corps ; Lavaidens ; La-Motte-d'Aveillons ; Valbonnais : 14h00 à 17h00

Mercredi
Plateau du Vercors : 9h00 à 12h00
Plateau du Vercors : 13h30 à 16h30

Jeudi
Claix : 9h00 à 12h00 - dernier jeudi de chaque mois, de février à juin sur 2 adresses différentes
-Ridelet, 1 pl. Jean Monnet, 38640 Claix - 23/02 -27/04 - 29/06
-Devant la salle Oxy'jeune, 38640 Claix - 30/03 - 25/05
Jarrie : 14h00 à 17h00
Champ-sur-Drac ; Vaulnaveys-le-Haut : 13h30 à 16h30

Vendredi
St-Égrève : 9h00 à 12h00 - (Marché Prédieu) - semaine paire
St-Égrève : 9h00 à 12h00 - (MSF, Maison de la Solidarité et des Familles) - semaine impaire
Plateau du Vercors : 14h30 à 17h30
(St-Nizier-de-Moucherottes ; Engins)

En cas de besoin d'un accompagnement relevant de problématiques sociales, il est rappelé que vous êtes les bienvenus en permanence sociale, en Mairie, le samedi matin, pour une prise en compte de votre demande. Toute démarche s'effectuera en lien avec les assistantes sociales, sur rendez-vous, au centre médico-social, situé à St-Laurent du Pont. Appelez le : 04 57 56 11 30.

Accès aux droits

Pour toutes interrogations, informations, simulations, pensez à : https://mes-aides.gouv.fr/

Claire GARCIN-MARROU
Élue en charges des affaires sociales - claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr
Aurélie JOUVE
Agent sociale - 06 15 32 09 36 - social@saintpierredechartreuse.fr

Aide au transport des enfants de l'école par la Région Auvergne Rhône-Alpes

Nous souhaitons remercier **la Région Auvergne Rhône-Alpes pour son soutien financier** dans le cadre d'aides au transport des enfants de notre école de Saint-Pierre de Chartreuse sur les années 2022 et 2023.

La Région a ainsi financé :

- Le transport des enfants de l'école des 4 Montagnes **pour se rendre aux séances de ski alpin au Planolet en janvier 2022**, pour un montant de 935 €. 10 séances de ski alpin ont pu ainsi être proposées aux enfants des classes de GS à CM2, du 6 au 28 janvier 2022.
- Le transport de 3 classes de découverte de l'école des 4 Montagnes au **centre de vacances de Saint-Front (Haute-Loire)** pour un montant de 5 680 €. Les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à ce voyage scolaire, du 24 au 28 avril 2023, sur les thèmes de l'astrologie, l'équitation et la randonnée. Le séjour a été financé en partie par les parents et la mairie mais aussi par les associations du "Sou des Écoles" et "les Écureuils" que nous remercions également.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabienne SAUGE-MOLLARET
Élue du conseil municipal

Info coupure de courant à Saint-Pierre de Chartreuse

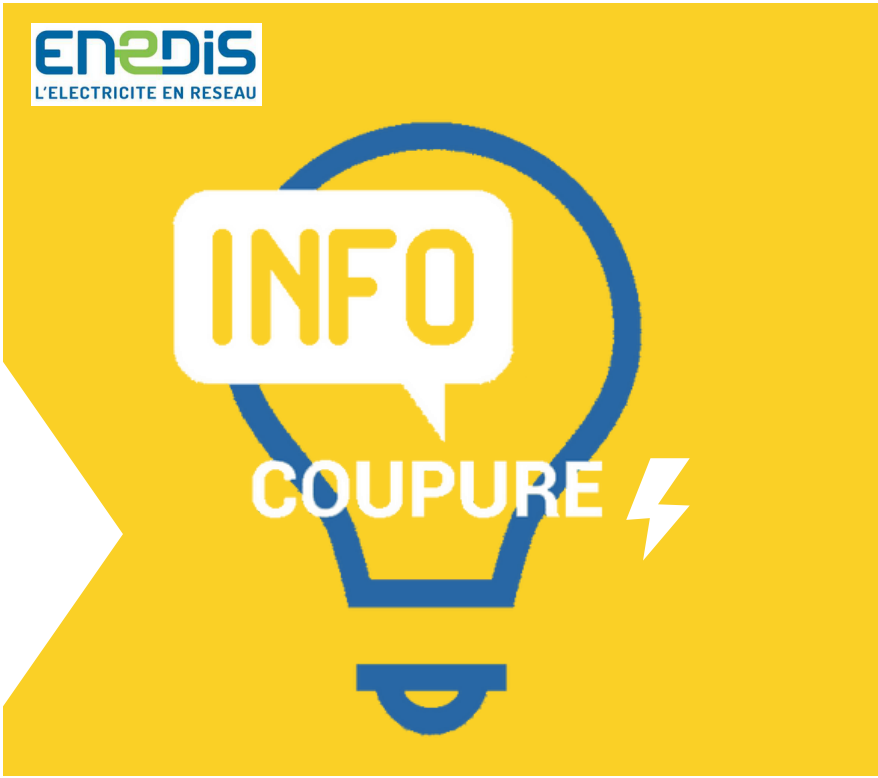
INFO
COUPURE DE COURANT
POUR TRAVAUX

LE 15 NOVEMBRE DE 8H À 17H

HAMEAUX DES ESSARTS / POSTE HTA LE BATTOUR

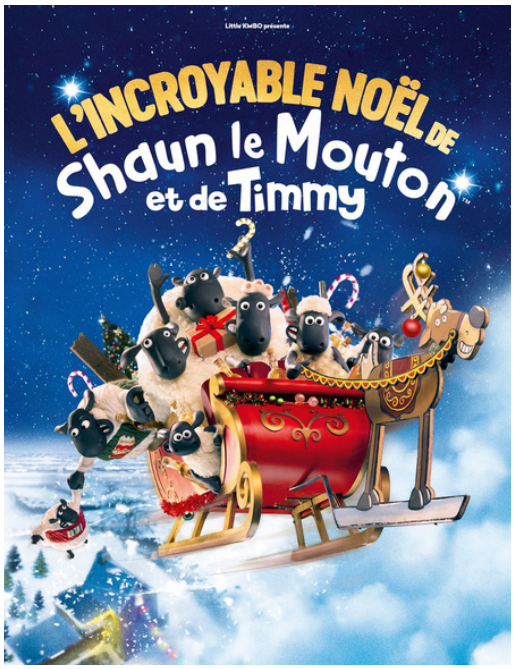
LE 21 ET 24 NOVEMBRE DE 8H30 À 10H30

MAISON DE REPOS LE BANCHET



Séances Cinébus - Vendredi 1er décembre 2023

Vendredi 1er décembre sera la dernière séance de l'année 2023, à cette occasion un pot de l'amitié sera offert entre les 2 films.



18h30 : L'INCROYABLE NOËL DE SHAUN LE MOUTON - Film d'animation à partir de 3 ans

Salle des Arts *(Saint-Pierre de Chartreuse)* Durée 52min

Tarif unique : 3.50€

"Cette année, Noël devrait être parfait ! Sauf qu'avec Shaun et son troupeau d'amis rien ne se passe jamais comme prévu... Les joyeux préparatifs se transforment rapidement en une mission quasi impossible : entre les guirlandes tyroliennes, les paquets cadeaux surprises et les enfants pas vraiment sages, ça ne va pas être une mince affaire de réunir tout le monde autour du sapin. Prêts pour une course poursuite en traineau ? À vos marques, prêts, moutonnez !"



20h00 : LA FIANCÉE DU POÈTE Comédie dramatique

Salle des Arts *(Saint-Pierre de Chartreuse)* Durée 1h43

Tarif adulte : 5.50€ • Tarif réduit : 4.50€ • Tarif enfant : 3.50€

"Amoureuse de peinture et de poésie, Mireille s'accommode de son travail de serveuse à la cafétéria des Beaux-Arts de Charleville tout en vivant de petits larcins et de trafic de cartouches de cigarettes. N'ayant pas les moyens d'entretenir la grande maison familiale des bords de Meuse dont elle hérite, Mireille décide de prendre trois locataires. Trois hommes qui vont bouleverser sa routine et la préparer, sans le savoir, au retour du quatrième : son grand amour de jeunesse, le poète."

Plus d'informations sur : saintpierredechartreuse.fr/cinebus

info trafic
le Département de l'isère vous informe
itinisère LE DÉPARTEMENT

FLASH SPÉCIAL

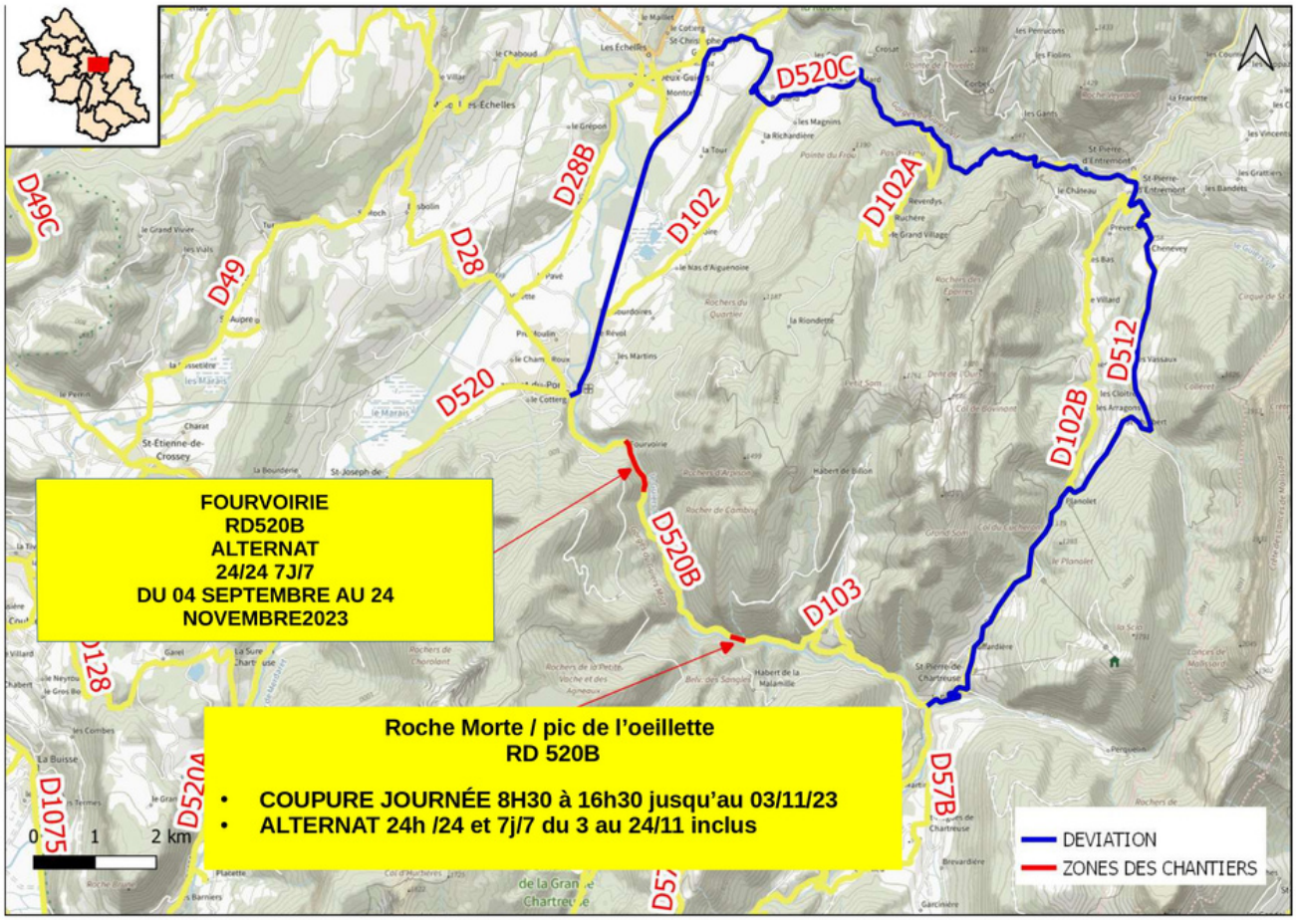
RD 520B

«Travaux de protection contre les risques naturels :

Sites de Roche Morte/Pic de l'Oeillette et de Fourvoirie »

Communes de Saint-Laurent-du-Pont et Saint-Pierre-de-Chartreuse

A compter du mercredi 9 août et jusqu'au vendredi 24 novembre 2023, le Département de l'Isère va engager des travaux de protection contre les risques naturels sur la route départementale 520B sur les communes de Saint-Laurent-du-Pont et Saint-Pierre-de-Chartreuse.



itinisère LE DÉPARTEMENT

Pour plus d'informations sur les conditions de circulation, consulter notre site internet www.itinisere.fr

Les déchets et moi :
JE RÉDUIS, JE RÉUTILISE, JE RECYCLE



La parole à Anne Lenfant

Présidente de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse

Madame, Monsieur,



Depuis le 1er janvier 2023, le tri des déchets s'est simplifié en Coeur de Chartreuse !

Finis les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, les tubes de dentifrice, les films plastiques, les barquettes de charcuterie, sachets de chips, blisters... vont désormais dans la colonne jaune, en mélange avec les papiers.

Une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage, ou un papier ?

- Si OUI, je le mets dans la colonne jaune.
- Si NON, je le mets dans le bac à ordures ménagères.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les colonnes vertes implantées sur votre commune.

Et attention, à compter du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire pour tous !
Épluchures de fruits et légumes, marc de café, fleurs fanées ... devront être valorisés.
Nos solutions de compostage en page 3 !

Pour plus d'informations, contactez le service déchets de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse au : 04 76 66 65 24 ou par mail à : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



- Bien vidés
- Non lavés
- En vrac
- Séparés

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

LE TRI PLUS SIMPLE !



Papiers



EMBALLAGES EN VERRE





COMPOST



ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

www.coeurdechartreuse.fr

CITEO

SavoieDéchets

BIODÉCHETS : un déchet en moins, une ressource en plus !

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse met à votre disposition :



COMPOSTEURS

25 €
VOLUME : 400L
Profondeur : 82 cm | Largeur : 81 cm
Hauteur : 80 cm

30 €
VOLUME : 600L
Profondeur : 96 cm | Largeur : 88 cm
Hauteur : 80 cm

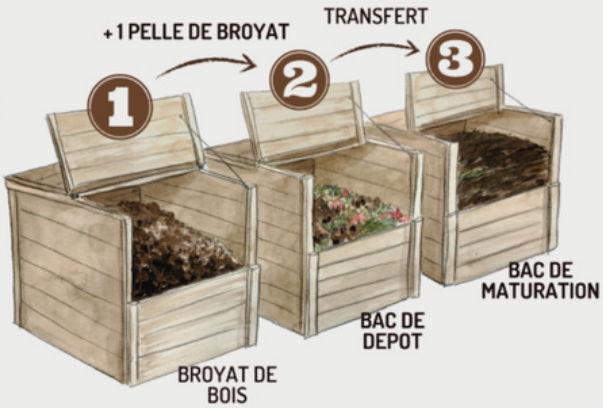
Produisez votre compost !



LOMBRICOMPOSTEURS

30 €
VOLUME : 17L
Hauteur de fonctionnement variable : 60 et 69 cm
Recommandé pour une famille de 1 à 4 personnes

Vous habitez un immeuble, une résidence ? Nous vous aidons à installer un site de compostage partagé près de chez vous.



BROYEURS

Moins d'aller-retours en déchèterie ?

Broyez vos tailles d'arbres, haies et arbustes et utilisez votre broyat au jardin !
La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse vous accompagne et subventionne l'achat de broyeurs de végétaux, neufs ou d'occasion, individuels ou mutualisés.





Plus d'informations, contactez le service déchets au : 04 76 66 65 24 ou à : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr

Déchèteries

ENTRE-DEUX-GUIERS

	ÉTÉ du 1 avr. au 31 oct.	HIVER du 1 nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	
Mercredi	8h-12h	
	13h-17h	
Jeudi	9h-13h	8h-13h
	14h-18h	14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
Samedi	8h-12h	
	13h-17h	



SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT

Mardi	14h30-16h30
Samedi	9h-12h

Astuces !

- Un coffre ou une remorque triés en amont, à domicile, permet un déchargement beaucoup plus rapide sur site et par conséquent un temps d'attente diminué pour les usagers suivants.
- Les premières heures d'ouverture sont généralement les plus fréquentées et donc si possible, à éviter.
- Les déchets verts peuvent être valorisés à la maison, en compostage, paillage ou broyage, ce qui permet d'éviter de nombreux déplacements en déchèterie.

LA RESSOURCERIE de Chartreuse

OUVERTURE DÉPÔT ET MAGASIN

DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H30 À 17H30

À SAINT-LAURENT-DU-PONT
140 CHEMIN DE LA TOUVIÈRE

(RÉ)INVENTER LES SOLUTIONS DE MOBILITÉS EN CHARTREUSE

Parc Naturel Régional de Chartreuse

(Ré)inventer les solutions de mobilités en Chartreuse - Avenir Mobilité Montagne



La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc naturel régional de Chartreuse sont lauréats d'Avenir montagnes mobilités.

Ce dispositif piloté par l'ANCT et France Mobilités, propose un accompagnement en ingénierie, financier et technique à 100 projets lauréats, à hauteur de 10 millions d'euros. L'objectif ? une mobilité durable, innovante et inclusive en montagne.

À travers sa Charte, le Parc naturel régional de Chartreuse s'est fixé comme objectif de développer l'usage collectif de la voiture individuelle, diversifier l'offre de transports et favoriser l'intermodalité et sensibiliser les acteurs. Pour cela, il se positionne en soutien aux autorités organisatrices de mobilités et en soutien aux initiatives citoyennes.

Parmi les actions prévues pour ces 3 prochaines années :

- Accompagnement, sensibilisation (écoles, grand public, entreprises, touristes, etc.)
- Expérimentations de nouvelles solutions de mobilités adaptées aux zones rurales (autopartage entre particulier ou avec l'opérateur Citiz, vélo à assistance électrique…)
- Accompagnement des porteurs de projets sur la mobilité (CCAS, associations, communes…)

LES USAGERS VOUS EN PARLENT, PLEIN PHARE SUR LE PROJET DE LA CHARTREUSE AVEC LA VIDÉO RÉALISÉE PAR L'ANCT



Regardez la vidéo ici :
https://youtu.be/Qbfx9Z_z2TU

EQUUS CARTUSIA, au-delà de l’équestre









Du 7 au 22 octobre, l’association « les Endimanchés » et les habitants bénévoles de Saint Pierre de Chartreuse ont accueilli la créatrice Marie Baxerres et son cheval Pincel, le peintre Martin Sadran, et la directrice artistique Clémentine Luis, en résidence d’artiste, pour un spectacle de sortie de résidence qui eut lieu le 21 octobre, et une fête équestre organisée en collaboration avec Isère Cheval Vert pendant tout le week-end. Ces festivités annonçaient l’ouverture du chantier des sentiers équestres en Chartreuse, projet en voie de réalisation, initié par notre village puis suivi, soutenu et repris aujourd’hui par le Parc naturel régional de Chartreuse sur l’ensemble de son territoire.

L’événement a attiré l’intérêt et le soutien de nombreux acteurs culturels et des personnalités du monde équestre, tels que le Comité Régional du Tourisme Équestre, le Musée Arcabas, les Associations Pic Livre, PhotoSom, Diversitrait du réseau Rhône Alpes de Traction Animale, les librairies les Pages Libres, Bulles en Chartreuse, les structures équestres La Petite Cavale d’Erika, les Écuries de la Villette, l’auteur cavalier itinérant Emile Brager, l’experte en itinérance Sophie Torteroto de Crinières au Vent, Noémie Plante-Nappert/Dora l’exploratrice, l’éducateur Serge Cros et sa collaboratrice Marie Gillet, ainsi que leurs invités … , qui se sont déplacés gracieusement avec leurs lourds équipages (chevaux, vans, camions, calèche …) , afin de partager leurs expériences lors de moments riches en échanges.

Nous remercions chaleureusement nos soutiens financiers (le Département de l’Isère, le Parc naturel régional de Chartreuse, la Région Auvergne Rhône-Alpes et nos amis d’Outre Atlantique) ainsi que tous les intervenants, participants, et visiteurs, ceux qui ont parié sur le beau temps, sur l’amitié entre les êtres, sur la solidarité, et qui ont osé réaliser leurs rêves avec nous.

Ce fut en effet un pur moment de bonheur partagé, même si nous n’étions pas aussi nombreux qu’espéré dans la journée du 21 octobre, même si la représentation de sortie de résidence de Marie Baxerres et de Pincel a interrogé certains d’entre nous par son côté inachevé et forcément inattendu. Nous avons affiché salle comble pour la soirée d’échanges sur l’itinérance équestre, vécu des moments d’évasion extraordinaires avec Sophie, Émile, Pauline, des émotions inoubliables avec le témoignage de Serge entouré de ses anciens protégés, eux qui venaient témoigner de la réussite d’un pari d’un tout autre ordre : celui de renaître grâce à la marche au pas du cheval à travers nos montagnes. Difficile pour la salle de ne pas verser quelques larmes et remercier nos hôtes par une longue salve d’applaudissements. Et enfin, le 22, le soleil fut l’invité capricieux qui a répondu présent quelques heures avant le week-end, accompagnant une belle rando le lendemain, pour découvrir nos montagnes, notre village, et l’enchantement de notre contrée.

L’expérience de cette première édition nous servira à améliorer celles à venir.
Car nous sommes convaincus que marcher avec nos chevaux et nos ânes nous invite à regarder différemment, et nous ouvre de nouvelles perspectives.

Jeanne GERONDEAU,
Elue du conseil municipal



ARTISANS ET CRÉATEURS LOCAUX

NOMBREUSES ANIMATIONS (Père Noël, atelier maquillage, contes, spectacle, tombola...)

BUVETTE ET RESTAURATION RAPIDE

NAVETTE : ***(tout public, sans inscription)***
DÉPARTS : Plan de ville (St-Pierre de Chartreuse) : 10h, 12h, 14h et 16h
DÉPARTS : École de St-Hugues de Chartreuse : 10h30, 12h30, 14h30 et 16h30

TRANSPORT À LA DEMANDE ***(réservé aux séniors de la commune, sur inscription)***
Réservez votre trajet jusqu’au samedi 9 décembre 10h : 06 15 32 09 36



TOUTE LA JOURNÉE DE 10H À 18H :

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES *(St-Hugues de Chartreuse)*

- Stands d’artisans et créateurs locaux
- Exposition des dessins d’enfants *(concours)*
- Buvette et restauration sur place



10h à 11h30 : Atelier construction d’un petit camp de trappeur
(Animé par l’école de Porte) - À partir de 5 ans - Gratuit - Cours de l’école
“L'art de vivre en pleine nature” à travers l’utilisation de techniques respectueuses de l’environnement oubliées depuis longtemps.

11h00 : Contes de Noël - à partir de 2 ans
Bibliothèque de l’école - Durée 15min - Gratuit

11h15 : Contes de Noël - à partir de 6 ans
Bibliothèque de l’école - Durée 20min - Gratuit

12h00 : Animation musicale par l’association Musifolk

14h et 15h30 : Spectacles de danse *(tout public)*
Salle de motricité - Durée 20 min - Gratuit

14h à 16h : Atelier maquillage pour enfant
Salle de restauration - Gratuit

16h : Arrivé du Père Noël
Que vous soyez petit ou grand venez à la rencontre du Père Noël et son lutin.

16h : Concert par l’école de musique de St-Laurent du Pont
(Musée Arcabas - Entrée payante) Plus d’infos : 04 76 88 65 01

17h : Remise des prix
Tirage au sort de la tombola et remise des prix du concours de dessins.

17h30 : Chorale animée par l’association Graine de Son

Plus d’informations : *Comité d’animation de St-Pierre de Chartreuse*

Rubrique
DÉCHETS

COLLECTE DE PNEUS

Déchèterie Saint-Pierre d'Entremont

du 1er au 30 novembre 2023 inclus



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déclarez vos ruches

entre le 1er septembre
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

ATELIER "RIEN NE SE PERD, TOUT SE DIGÈRE"

Vendredi 24 novembre 2023 de 14h à 16h

Entre-deux-Guiers
(locaux de la CC Coeur de Chartreuse)

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Démarrer et bien gérer son compost. Les règles d'or et les bons gestes.
Quels sont les déchets de cuisine et de jardin compostables, avec quelles matières sèches? À la découverte des bonnes recettes.
Initiation aux différentes techniques de compostage et utilisation du compost.

Public : Tout public

Durée : 2h

Effectif : 12 personnes max.



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

REPRENONS LA COMPÉTENCE SKI ALPIN

En 2021, la commune de Saint-Pierre de Chartreuse a quitté le SIVOM de Chamechaude et repris la compétence ski nordique.

En matière de ski alpin, la communauté de communes Cœur de Chartreuse a montré son incompétence à gérer un domaine skiable :

- Un million d'euros d'emprunt pour équilibrer les charges d'exploitation de 2017 à 2020, du jamais vu ;
- L'abandon de l'exploitation de l'axe Baffardière-laScia ne permettant pas de dégager les ressources financières suffisantes lors de l'hiver très enneigé 2021-2022, pour réaliser la grande visite de la Combe de l'Ours ;
- L'échec des délégations de service public lancées en 2022 et 2023 en décourageant les auteurs d'offres.

Cette année l'ensemble des installations sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse ne seront pas exploitées et il est donné le nom de « Le Planolet-Saint-Pierre de Chartreuse » aux téléskis situés sur la commune de Saint-Pierre d'Entremont ! Aussi nous demandons que notre commune reprenne la compétence ski alpin.

D'ailleurs lorsque la commune a transféré sa compétence à la communauté de communes à la suite de la dissolution des syndicats intercommunaux (SIVU, Collet d'Allevard, Sept Laux) dans le cadre de la loi notre ; c'était pour préserver l'intégrité de notre domaine skiable, en estimant que la communauté de communes allait s'allier à d'autres partenaires comme le Pays Voironnais. Mais il n'en n'a rien été.

Reprendre cette compétence, c'est préserver l'activité économique et la vie du village en arrêtant la fermeture d'entreprises, de commerces et le départ de résidences secondaires vers d'autres stations.

Et nous n'aurons que peu d'emprunt à reprendre : il ne reste que 70 000 € en 2024 et 2025 concernant les installations situées sur la commune. Une telle répartition sera plus cohérente dans le territoire :

- Ski nordique et alpin des Entremonts à la communauté de communes ;
- Ski nordique et alpin de la Scia et des Egaux à Saint-Pierre de Chartreuse.

Nous pourrons alors lancer une Délégation de Service Public avec un espace débutant remonté à 1300 m d'altitude et un départ du centre du village. Et si nous montrons une vitalité et une volonté pour ce faire alors des subventions publiques seront accessibles pour aider le essionnaire.
Prenons l'exemple de Saint-Gervais où la commune et la Société des Téléportés du Bettex et du Mont d'Arbois vont construire 3 nouveaux télécabines de 500 à 1800 m avec d'importantes subventions régionales.

Reprenons la compétence ski alpin et ayons la volonté d'entreprendre, à l'image de Léon Auscher et Auguste Villard.

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS
Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE
Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE
06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE
04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES
04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE
Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE
Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE
Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19
Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112
POMPIERS - 18
GENDARMERIE - 17
URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS
Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT
Mardi : 14h30 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE
04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE
04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE
04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES
04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"
04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE
06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE
ESPACE VERT DE CHARTREUSE
06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)
04 76 55 40 80

ADMR
04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME
ST PIERRE DE CHARTREUSE
04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE
04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEUR DE CHARTREUSE
04 76 66 81 74

PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements
consultez la page :
saintpierredechartreuse/transports.fr

La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse recrute d'urgence :
- Un accompagnateur pour le transport scolaire (H/F)

La Crèche Fées et Lutins de Saint-Pierre de Chartreuse recrute :
- Un animateur petite enfance / auxiliaire de puériculture / éducateur de jeunes enfants (H/F)

L'AADEC recrute :
- Un secrétaire d'accueil - suivi comptable en remplacement partiel (H/F)

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse recrute :
- Un chargé de mission mobilité (H/F)
- Un gestionnaire administratif en charge du personnel (H/F)
- Un animateur de la charte forestière (contrat de projet) (H/F)

Les Chalets de Saint-Hugues recrute :
- Un chargé développement et commercialisation séjour enfant (H/F)
- Un cuisinier (H/F)

Retrouvez toutes les offres sur :
saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi

DIVERS

LES NOUVEAUX CONTRATS (NOVEMBRE À AVRIL) DE L'AMAP CHOUET'PANIER ARRIVENT, C'EST LE MOMENT DE NOUS REJOINDRE.

Si vous privilégiez le bio, les circuits très courts, les produits de saison, la qualité et un juste prix pour les producteurs et les acheteurs, les emballages consignés ou réutilisables, n'hésitez pas à rejoindre l'Amap de Saint-Pierre de Chartreuse. Les produits proposés par l'Amap Chouet'panier :

- Légumes : Panier ou demi-panier composé par le producteur en fonction de la saison
- Fruits : Panier variant selon les fruits disponibles (pommes, poires, kiwis, fraises, abricots, pêches, nectarines, ...)
- Œufs : par boîtes de 6
- Pains de multiples variétés (possibilité d'alterner chaque semaine), crakers
- Bière "La marmotte masquée"
- Fromage blanc, yaourts de brebis, nature ou aromatisés, grands et moyens pots (dès qu'il y aura du lait, là ce n'est pas encore la saison...)
- Fromages de chèvre, fromage de brebis (idem)

Et en commandes ponctuelles : produits de la pisciculture, viande de bœuf, viande d'agneau, miel, olive, tapenade, huile, ...Chouet'panier c'est une façon conviviale et pratique de s'approvisionner : une livraison une fois par semaine, le mercredi de 18h30 à 19h15 au foyer de fond de Saint-Hugues, juste à côté du camion Vrac'en Chartreuse d'Anthony qui propose épicerie, produits d'entretiens et produits d'hygiène. C'est aussi un engagement auprès des autres amapiens, on partage les tâches : quelques permanences du mercredi soir dans l'année ou une mission de référent (c'est-à-dire celui ou celle qui fait le lien avec un producteur ou une productrice), ou encore tenir le stand au forum des associations, ...

Chouet'panier
AMAP Saint-Pierre-de-Chartreuse
CIRCUITS COURTS / PRODUITS BIOLOGIQUES

Pour vous renseigner et/ou souscrire contactez :
Alexis MALLIER - 06 72 82 73 57 - alexis.mallie@free.fr

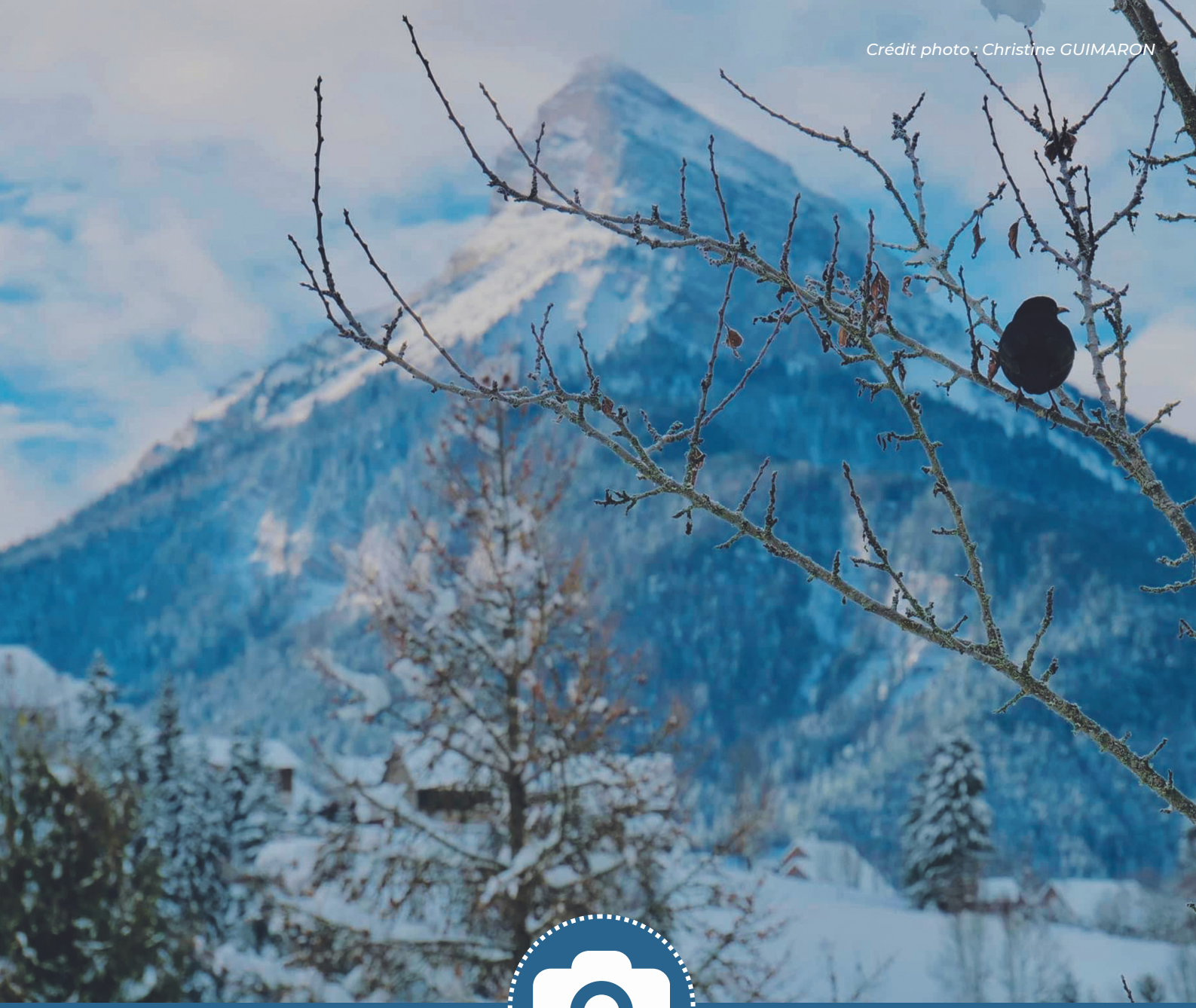








Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/



Crédit photo : Christine GUIMARON

Concours photos

Aidez-nous à choisir la photo qui illustrera la prochaine carte de vœux de la municipalité, en nous envoyant votre photo sur le thème :

"Paysages d'hiver à Saint-Pierre de Chartreuse"

Pour participer à ces concours, envoyez vos photos par mail :
lalettre@saintpierredechartreuse.fr

Pour plus d'informations retrouvez le règlement sur :
saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal

Saint Pierre de Chartreuse

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET
Crédits photos : Jérôme BARRIS, Geneviève GONTIER, Jeanne GERONDEAU, Christine GUIMARON, Lucie BOUVET